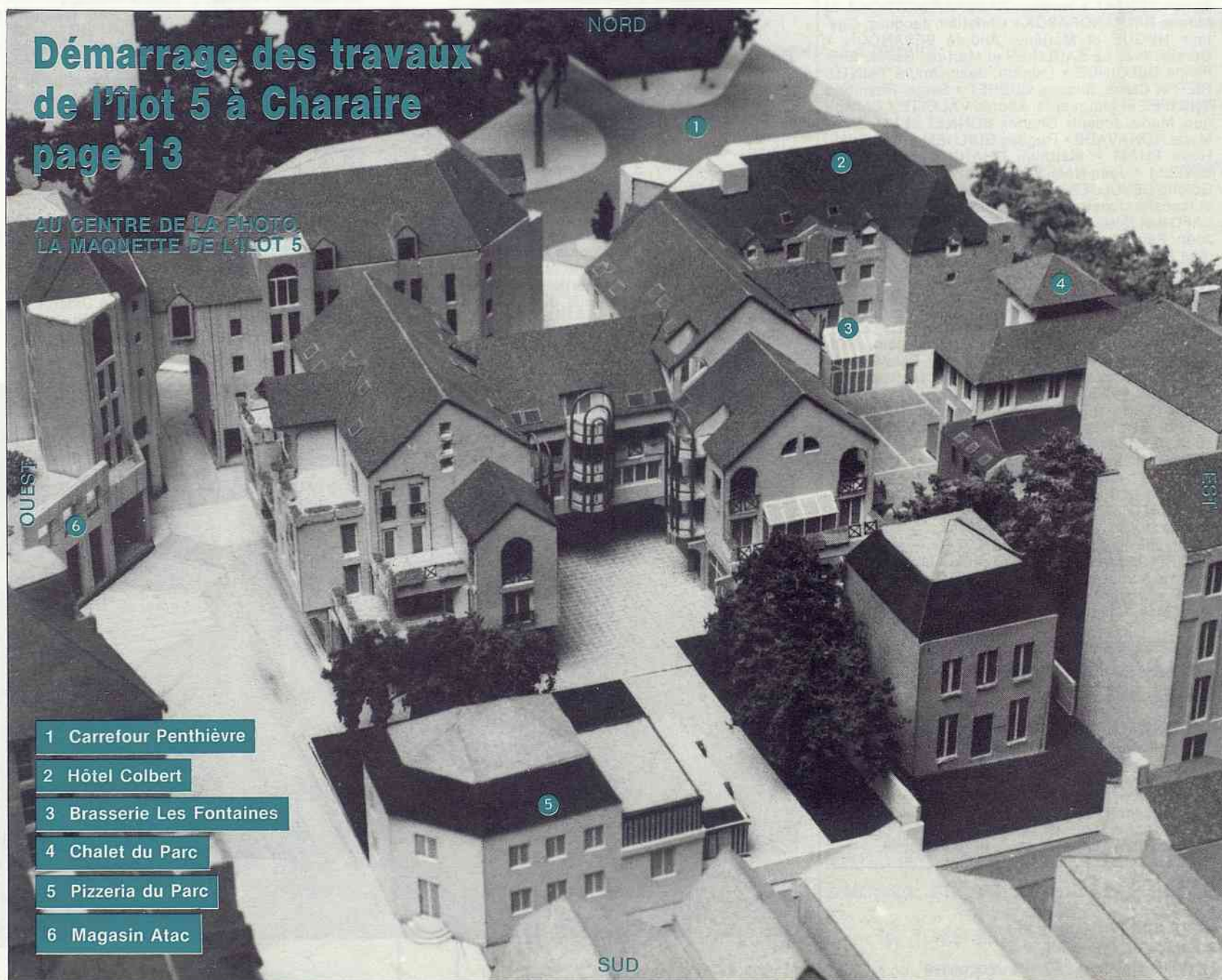


# SCEAUX

bulletin municipal d'information

NOVEMBRE 1987

n° 171



Pages 4/5

Parc de Sceaux, Jardin des Félibres

**VANDALISME ET VOL**

# LES SCÉENS

## État civil

### NAISSANCES

Christophe, Pierre, Henri MALEYX • Guillaume, Philippe, André, Joseph WILLION • Anne-Charlotte, Bernadette BRAY • Alice, Marie FRANCOU • Cindy, Sylviane, Yvonne BLOTON • Jean-Baptiste, Paul MALE • Eve, Louisa, Charlotte MALHERBE • Flore, Martine, Jeanne, Simone PORTEJOIE • Carlos, François TEIXEIRA • Clément DE-PALMA • Florence LAFONT • Stéphanie NOGUEIRA • Matthieu, Duc-Tai DUONG • Joséphine, Alexandra DANDEC • Baptiste, Côme. Reynaldo BOUTHIER.

### MARIAGES

Luigi REBUFFI et Florence, Eugénie, Marguerite CROCQ • Olivier, Michel BUTOT et Sylvaine, Eliane, Renée VERJAT • Hudson RABEFARINOTRONA et Mirana RAMIANDRASOA • Christian, Jacques, Gustave HUGUE et Marlène, Andrée BESANÇON • Gérard, Yves LE SAULNIER et Martine, Renée, Emilienne DELOINCE • Laurent, Jean, André TAINURIER et Claire, Simone GUERET • Serge, Raymond PHILIPPE et Marguerite, Andrée VALETTE • Dominique, Marie, Joseph, Charles BONNET et Laurence, Marie NONAVADE • Hughes GUILHEM et Thi, Trinh, Hoan PHAM • Matthieu CHAHINE et Marianne BINELLI • Jean-Noël BATTINI et Marie-Françoise, Colette DEVULDER • Franck, Yves, Claude HENDEL et Isabelle, Josette SANT • Martin, Maurice, Nicolas LAFON et Dominique, Mathilde, Madeleine SIMON • Jean, Paul, Henri PIMOND et Marie-Catherine, Thérèse FUSZ.

### DÉCÈS

Gilbert, Alphonse, Adrien MALLARME • Marguerite, Eugénie, Françoise MERCUSOT, veuve BEL • Oséda, Marie BARDOU, veuve SCHONT • Madeleine POITOU, veuve MAITRE • Rose, Marguerite, Colette CARDINAUX, veuve MERAT • Marguerite, Jeanne, Alice LAGADEC, veuve ROTH • Paule, Gatiennne, Elise, Germaine BODEAU, veuve DARRAS • Robert, Marceau LEMAIRE • Roger, Edouard, Pierre CORNILLE • Louis, Gaston MORIN • Marie, Eulalie, Alice THIOULOUSE, épouse CHANDELON • Robert, José LOUBATON • Georges, Joseph DOURIEZ • Marcelle, Adrienne DORET, veuve ODOYER • Marthe, Madeleine CAZOTTES, veuve FAUVEL • Marie, Julia, Raymond DUBAS, veuve LIPOT • Gabrielle, Henriette, Joséphine KUENY, veuve LANTOINE • Madeleine CLAIR • Marthe, Angèle THOREL, veuve RIGOT • Marthe, Marie, Henriette BOULMIER, veuve CHAUVÉAU • Vincent, Claude, Antoine MATHON • Monique, Elise, Laure CORBILLON, épouse LEPEZ.

Personnes décédées en dehors de Sceaux, n'y étant pas domiciliées et inhumées au cimetière communal, dans un caveau de famille.

M. René CAMBON, décédé le 2 octobre 1987 à Dourdan (Essonne) • Mme Suzanne BERTRAND, épouse PRESSI, décédée le 4 octobre 1987 à Clamart (Hauts-de-Seine) • M. Georges BRIZOU, décédé le 6 octobre 1987 à Antony (Hauts-de-Seine) • Mme Simone PLANCHE, décédée le 20 octobre 1987 à Beauvais (Oise) • Mme Gisèle MARTIN, épouse RICHARD, décédée le 25 octobre 1987 à Argenteuil (Val-d'Oise).

### Distinction

#### Ordre du Mérite agricole

##### Au grade de Chevalier

M. Gilles Goudard - 10, rue Jacqueline.

## Médaille d'honneur du travail

Le 26 septembre dernier, Pierre Ringenbach, maire de Sceaux, a remis les diplômes de la Médaille d'honneur du travail à de nombreux Scéens appartenant à la promotion du 14 juillet 1987.

### Grand or

M. André Devin, 2, rue du Docteur-Lequeux  
Mme Annette Labbé, 1, rue Alain-Fournier  
M. Roger Loison, 15, avenue de la Duchesse-du-Maine  
Mlle Augustine Lucet, 4, rue Marguerite-Renaudin  
M. Lucien Mazure, 1, rue Alain-Fournier

### Or

M. Jacques Bidron, 3, rue du Docteur-Lequeux  
M. Serge Boudigues, 38, avenue du Président-Franklin-Roosevelt  
M. Pierre Bourdinaud, 15, avenue de la Duchesse-du-Maine  
Mme Simone Bray, 8, rue Massenet  
M. Michel Cumond, 5, rue Léon-Blum  
M. Richard Degros, 15, rue Jean-Giraudoux  
M. Bernard Geschiek, 2, rue du Docteur-Lequeux  
M. Henri Huber, 19, rue Jean-Mascre  
M. Raymond Le Jan, 14, rue de Bagneux  
M. Roger Léon, 3, impasse du Marché  
M. Georges Lévêque, 25, rue des Imbergères  
M. Roger Loison, 15, avenue de la Duchesse-du-Maine.  
Mlle Augustine Lucet, 4, rue Marguerite-Renaudin

M. Jean Neige, 5, rue des Aulnes  
M. Pierre Robert, 3, rue des Châteaux  
M. André Ronchetti, 13, rue Jean-Giraudoux  
M. Michel Roques, 2, allée Désirée-Clary  
M. Georges Smolarski, 12, rue Paul-Couderc  
M. Georges Souffrain, 7, rue Jean-Louis-Sinet  
M. Jean-Pierre Viguié, 1, allée des Tilleuls  
M. Jacques Wursthorn, 33, rue de Fontenay  
M. Pierre Zermati, 4, avenue d'Anjou

### Vermeil

M. Bernard Amen, 25, rue de Fontenay  
M. Guy Benedetti, 142, rue Houdan  
M. Chellali Bourahla, 22, avenue de la Gare  
Mme Simone Bray, 8, rue Massenet  
M. Georges Chenuil, 2, square d'Alsace  
Mme Gisèle Cheron Larivière, 1, avenue Paul-Langevin.  
M. Robert Compagnon, 8, square de Bretagne  
M. José Godia, 3, square d'Alsace  
M. Georges Lévêque, 25, rue des Imbergères  
M. Jean Lévy-Soussan, 14, rue Émile-Morel  
Mlle Maud Pécllié, 7, rue Michel-Voisin  
Mlle Colette Pinet, 35, rue de la Marne  
M. Jean-Claude Renault, 15, rue Jean-Giraudoux  
M. Jack Seban, 7, rue Michel-Voisin  
M. Jack Wursthorn, 33, rue de Fontenay

### Argent

Mme Jeanine Bakis, 13, rue des Mésanges  
M. Guy Benedetti, 142, rue Houdan  
M. Daniel de Besombes, 6, avenue Diderot  
M. Chellali Bourahla, 22, avenue de la Gare  
Mme Simone Bray, 8, rue Massenet



M. André Devin



Mme Annette Labbé

TARTES SALÉES • TARTES SUCRÉES  
à emporter ou déguster sur place

# TARTE JULIE

8, rue du Docteur-Berger - Sceaux - Tél. 46 83 11 11.

# sommaire

M. Alain Breton, 21, rue Michel-Voisin  
 M. Pierre Castaing, 112, rue Houdan  
 Mme Monique Chevrier, 49, rue de l'Yser  
 Mme Raymonde Clément, 41, rue de Bagneux  
 M. Jacques Colombani, 152, rue Houdan  
 M. Michel Cot, 150, allée d'Honneur  
 M. Jean-Claude Delette, 5, square d'Alsace  
 M. Alain Dufour, 4, boulevard Desgranges  
 M. Léon Fosse, 20 b, rue Jacques-Rivière  
 Mme Paulette Galvin, 53, rue Georges-Clemenceau  
 Mme Françoise Gérard, 25, allée de Trévise  
 Mme Jacqueline Giraudon, 5, allée des Sophoras  
 M. José Godia, 3, square d'Alsace  
 M. Christian Goriot, 12, avenue Rose-de-Launay  
 M. Michel Harault, 13, rue des Aulnes  
 M. Pierre Lepeltier, 1, rue Jean-Giraudoux  
 Mme Marie-Claire Lévy-Abegnoli, 18, rue Quesney  
 M. Jean Lévy-Soussan, 14, rue Emile-Morel  
 M. Maurice Plazanet, 34, avenue Jean-Racine  
 M. Bernard Prud'homme, 10, rue Quesney  
 Mme Claudine Redet, 50, rue des Aulnes  
 M. Patrice Renard, 7, rue Alain-Fournier  
 M. Patrice Richard, 13, rue Jean-Michaut  
 M. Jack Seban, 7, rue Michel-Voisin  
 M. Gérald Urii, 128, rue Houdan  
 M. Raymond Wirtz, 5, allée Estérel

\*

**Personne décédée ayant reçu la Médaille  
 d'honneur du travail à titre posthume.**

**Grand Or**

M. Raymond Abella, 1, rue Jean-Michaut

|   |         |
|---|---------|
| <b>LES SCÉENS</b> .....   | 2/3     |
| <input type="checkbox"/> État civil   |         |
| <b>ÉDITORIAL</b> .....  | 5       |
| <input type="checkbox"/> Oui à la coulée verte, mais pas à n'importe quel prix        |         |
| <b>ACTUALITÉ</b> .....  | 4 à 12  |
| <input type="checkbox"/> Vandalisme et vol  |         |
| <input type="checkbox"/> 11 novembre : les cérémonies du Souvenir                     |         |
| <input type="checkbox"/> 17 <sup>e</sup> anniversaire de la mort du Général de Gaulle |         |
| <input type="checkbox"/> « <i>Embona Nostalgie</i> », exposition à la MJC             |         |
| <input type="checkbox"/> Un balai d'argent pour la ville                              |         |
| <input type="checkbox"/> Nouvelles du basket  |         |
| <input type="checkbox"/> Aux nouveaux Scéens  |         |
| <b>URBANISME</b> .....  | 13      |
| <input type="checkbox"/> Démarrage des travaux de l'îlot 5 à Charaire                 |         |
| <input type="checkbox"/> Permis de construire   |         |
| <b>AU CONSEIL MUNICIPAL</b> .....   | 14/15   |
| <input type="checkbox"/> Séance publique du 30 octobre 1987                           |         |
| <b>TRAVAUX</b> .....  | 16/17   |
| <input type="checkbox"/> La voirie en 1987  |         |
| <b>ANIMATION SCOLAIRE</b> .....   | 18      |
| <input type="checkbox"/> L'enseignement musical dans les écoles                       |         |
| <b>ENSEIGNEMENT</b> .....   | 19      |
| <input type="checkbox"/> Résultats du baccalauréat 1987                               |         |
| <b>JEUNESSE</b> .....   | 20/21   |
| <input type="checkbox"/> Raid en Afrique  |         |
| <b>ACTION SOCIALE</b> .....   | 22/23   |
| <input type="checkbox"/> Vacances pour les personnes âgées                            |         |
| <input type="checkbox"/> Renouvellement des cartes d'identité                         |         |
| <input type="checkbox"/> Noces d'or   |         |
| <b>ASSOCIATIONS</b> .....   | 24 à 27 |
| <b>COMMUNIQUÉS</b> .....  | 28/29   |
| <b>PETITES ANNONCES</b> .....   | 30      |
| <b>SERVICES DE GARDE</b> .....  | 31      |
| <b>LOISIRS A SCEAUX AU MOIS DE DÉCEMBRE</b> .....                                     | 32      |

## sceaux BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 171 - NOVEMBRE 1987

28<sup>e</sup> année

Directeur : Jean-Louis Oheix - Rédacteur en chef : Patrice Noailles

Secrétariat de rédaction : Françoise Millet - Brigitte Diaz

Publicité : Françoise Millet, Claudine Chauveau - Conception-Réalisation : Franck Deglane

Édité par la Société d'Édition du Bulletin Municipal d'Information de Sceaux — SEBMIS

Association déclarée régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

122, rue Houdan (Hôtel de ville), 92330 SCEAUX — Tél. (1) 46 61 29 50, poste 360

Imprimerie « La Cootypographie », 6 bis, rue Denis-Papin, 92600 ASNIÈRES



Indusart Studio

SELLERIE  
 VÊTEMENTS  
 COSMÉTIQUES

**Grimousse**  
 Toilettage  
 canin

☎ 43.50.35.69



HORAIRES D'OUVERTURES (SUR RENDEZ-VOUS)

MARDI au SAMEDI de 9 h à 19 h • DIMANCHE de 10 h à 12 h 30

21, rue Houdan / 4, 6 rue des Ecoles 92330 Sceaux

## Parc de Sceaux Jardin des Félibres VANDALISME ET VOL

Dans un article du BMI d'octobre 1986, intitulé « *Ceux que la beauté dérange...* », Maddy Ariès, conservateur au musée de l'Île-de-France, faisait part de la tristesse et du découragement de la conservation du musée devant les actes de vandalisme dont avaient été victimes plusieurs statues du parc de Sceaux au cours des étés 1985 et 1986.

Depuis, les barbares sont revenus au parc : il y a quelques mois pour « *achever* » la *nympe à la chèvre* et, tout récemment, pour s'en prendre au dauphin du perron du château (voir article ci-contre).

Mais le jardin des Félibres devait aussi constituer un terrain d'élection pour d'autres vandales (ou les mêmes) et pour des voleurs.

C'est en effet en avril dernier qu'ont été dérobés les bustes de Deluns - Montaud et de Jean Charles-Brun et c'est au début du mois de novembre qu'ont été renversées et cassées les stèles qui supportaient ces bustes, ainsi que celle de Maurice Faure, dont le buste — sans doute très bien fixé — n'a pas été emporté. Et puis, pour couronner le tout, c'est le buste de Frédéric Mistral qui a été volé une semaine plus tard.

Après cela, il ne restait plus à la municipalité qu'à faire enlever et mettre en lieu sûr l'ensemble des autres bustes, en attendant qu'un dispositif de sécurité efficace soit conçu et réalisé : renforcement des stèles, amélioration de la fixation des bustes et système d'alarme.

Est-ce pour autant que le jardin des Félibres sera en sécurité ? Pas sûr, en particulier du fait des vandales dont le comportement de fous furieux reste imprévisible.

Quoi qu'il en soit, il y a tout lieu de s'inquiéter devant le développement de tels actes de violence gratuite (ou intéressée dans le cas du vol) qui portent ainsi atteinte à une part du patrimoine commun dont il serait désolant que, pour sa protection, on doive définitivement l'ôter de la vue des promeneurs des parcs et des jardins.

Bien entendu, la police prend cette affaire très au sérieux et ce d'autant plus que le parc et la ville de Sceaux ne sont pas les seuls à être victimes de ces actes malveillants. A un moindre degré, les villes voisines ont subi des vols ou déprédations du même ordre.

Aussi, peut-on espérer que toute personne qui, en lisant ces lignes, se souviendrait de « *quelque chose* » (\*) qui pourrait aider la police dans sa tâche, ne manquerait pas d'en faire part à M. le commissaire de police de Sceaux (Tél. 43 50 27 02). C'est bien souvent à partir d'indices jugés insignifiants que les enquêteurs sont mis sur la bonne voie.

(\*) Les destructions ou vols les plus récents au jardin des Félibres ont eu lieu dans la nuit des 6/7 et 11/12 novembre 1987.



Annie Balande

Saccage au jardin des Félibres.



Annie Balande

Stèle renversée dont le buste, trop bien fixé, n'a pu être volé.

la lampe  
d'Aladin

LUMINAIRES tous styles  
ENCADREMENTS

ABAT-JOUR  
SUR COMMANDE  
43 50 74 24

8, RUE FLORIAN - SCEAUX



L.C.A. SURDITÉ

- APPAREILS AUDITIFS - essais gratuits 15 jours
  - RÉPARATIONS IMMÉDIATES
  - PILES, ACCESSOIRES TV et TÉLÉPHONE
- 140, avenue du Gal-Leclerc - 92330 SCEAUX

Tél. 46 61 87 47

# éditorial

## Oui à la coulée verte... mais pas à n'importe quel prix

par Pierre Ringenbach,  
maire de Sceaux,  
conseiller général des Hauts-de-Seine



Je suis **pour** la réalisation de la coulée verte, et le conseil municipal également. Les maires des neuf villes concernées par ce projet y sont toujours **favorables** mais le seul et vrai problème qui subsiste tient aux conditions financières de sa réalisation.

L'important n'est pas de s'interroger sur ce qu'il y aura sur cette coulée verte. La réponse est effectivement simple : il n'y aura **que des zones de verdure**, une piste cyclable, un chemin pour les piétons et, peut-être, quelques surfaces sportives de plein air, rien d'autre. Il ne reste qu'à en dessiner le « *paysage* » et en définir les plantations, ce qui est en cours actuellement.

Je ne suis donc pas inquiet sur ce point car il n'existe aucune menace ni aucune possibilité pour que la coulée verte soit remplacée par « *autre chose* ».

En revanche, il faut savoir que les conditions de location qui viennent de nous être adressées par la SNCF sont tout à fait insupportables par les budgets des villes les plus concernées, et qui sont : Sceaux, Fontenay-aux-Roses et Châtenay-Malabry. C'est cela qui est important.

Pour ce qui concerne notre ville, nous aurions à supporter, aux conditions qui nous sont soumises actuellement, une location de 1 300 000 F par an, **somme à laquelle viendraient s'ajouter les frais d'entretien** pour un montant également important.

Nous jugeons ces conditions inacceptables car peu de Scéens seraient disposés à supporter une augmentation de près de **10 % de leurs impôts locaux pour la coulée verte !**

### Voilà le vrai problème.

C'est la raison essentielle pour laquelle le conseil municipal a émis un avis défavorable à l'occasion de l'enquête d'utilité publique qui vient de se dérouler. Le texte comprenait, de plus, une erreur grave car, contrairement à ce qui y figure, **il n'y aura pas de route entre la rue Jean-Michaut et la rue du Docteur-Lequeux**. Je confirme donc ce que j'avais déjà écrit à ce sujet, au mois de juin dernier.

Toute ambiguïté étant, je l'espère, dissipée, il me paraît essentiel que nous agissions tous ensemble (habitants, associations, conseil municipal) et dans le même sens, afin d'aboutir à une solution raisonnable et acceptable.

La coulée verte a été initiée par la région Ile-de-France, elle est réalisée avec le concours de l'Etat, de la Région, des départements et des communes. Pourquoi les communes devraient-elles **seules** supporter les coûts liés à la mise à disposition des terrains et à leur entretien ?

Je n'oublie, certes pas, que c'est en grande partie grâce à la coulée verte que nous avons obtenu à Sceaux la mise en souterrain du TGV, mais cela n'implique pas de tout accepter maintenant sans réagir. Non par mauvaise humeur, mais parce que ce n'est pas financièrement supportable.

La coulée verte ne bénéficiera pas qu'aux seuls habitants des villes traversées ; il est donc équitable que son coût soit partagé entre tous ceux qui l'ont souhaitée.

Les représentants des villes de Sceaux et de Fontenay-aux-Roses viennent de saisir le président du syndicat mixte de cette très importante difficulté et une démarche est maintenant entreprise auprès du directeur général de la SNCF et du ministère de l'Équipement.

Souvenez-vous : lorsque le projet TGV a débuté, j'ai indiqué que la priorité n'était pas de nous battre pour obtenir l'accord sur la couverture intégrale du TGV mais de mettre en place d'urgence un syndicat mixte, seul interlocuteur valable pour mettre au point les modalités de son financement, avant le démarrage des travaux par la SNCF. J'avais eu raison et nous avons eu entière satisfaction.

Aujourd'hui, je dis qu'il ne s'agit pas de faire pression pour que la coulée verte se fasse et de s'interroger sur ce qu'il y aura dessus. Il faut obtenir, par voie de négociation, un prix raisonnable des terrains et l'application aux problèmes fonciers et d'entretien des principes de réalisation de la coulée verte, partageant les dépenses entre l'État, la région, les départements, les communes.

C'est cela la priorité d'aujourd'hui. Dans l'intérêt de tous les Scéens et de la coulée verte.

## Une fois encore, les vandales ont frappé dans le parc de Sceaux !

Jusqu'en 1955, sur la place de l'église de Sceaux, s'élevait une fontaine en fonte de fer offerte par Colbert. Jugée encombrante lors du réaménagement de la place, la fontaine fut démolie et le musée de l'Ile-de-France en recueillit la partie la plus intéressante : un important dauphin (1,06 m de haut) dont la tête repose sur un socle rond à godrons et dont la queue s'enroule autour du tuyau d'alimentation.

Depuis quelques années, ce dauphin avait été placé sur un haut socle sur le perron du château, côté parterres. Dans la nuit du 16 au 17 octobre, des malfaiteurs ont jeté à bas de son socle le dauphin qui a été brisé en plusieurs morceaux. La restauration sera délicate et onéreuse.

La conservation du musée est consternée et découragée de voir anéantir ses efforts pour rendre attrayant le parc et les abords du château (il y a quelques mois la statue de la nymphe à la chèvre a été de nouveau cassée ; il ne reste que le bas de son corps). Mais les Scéens seront eux aussi affligés par ce dernier acte de vandalisme. En effet, la municipalité envisageait depuis quelques mois de demander au musée le dépôt de ce dauphin afin de le replacer sur une fontaine érigée dans l'îlot Charaire. Le don de Colbert aurait ainsi retrouvé toute sa raison d'être.

**Maddy Ariès**, Conservateur  
au musée de l'Ile-de-France,  
chargé des collections



Sylvie Osorio-Robin

Suite actualité page 6 →

# Laines anny blatt

133, rue Houdan, SCEAUX – Tél. 43 50 71 50



des pulls tricotés main  
prêts à séduire

# ACTUALITÉ

## 11 novembre : les cérémonies du Souvenir

« Le 11 novembre, la France se rassemble, dans le recueillement et dans la solennité, pour fêter l'anniversaire de la délivrance que fut la victoire de 1918. La France se rassemble aussi pour rendre hommage aux morts de 1914-1918, aux vivants qui sont parmi nous, et aussi à toutes les familles.

...  
Il est bon, en ce 11 novembre, sachant oublier nos différences, que nous nous souvenions du prix qu'a payé la France pour défendre son indépendance et sa liberté ; il faut aussi



Indusart Studio



Indusart Studio

*nous souvenir que nous ne sommes jamais aussi forts que lorsque nous sommes unis. A nous de refuser tous les abaissements, toutes les compromissions et tout ce qui nierait notre héritage de liberté, de tolérance et de fraternité, héritage qui est notre honneur et notre fierté.* »

Ces deux extraits du message de M. Georges Fontes, secrétaire d'État aux Anciens Combattants, lu par M. le maire sur le perron de l'Hôtel de Ville, résumant bien la démarche

accomplie à Sceaux, comme dans toute la France, en ce mercredi 11 novembre 1987.

Après la messe du Souvenir, célébrée en l'église Saint Jean-Baptiste, le cortège traditionnel s'est formé à 10 h 30 au rond-point Guy-Flavien pour se rendre au Monument aux morts de la mairie. Là, l'hommage traditionnel aux morts pour la France a été rendu, comme il devait l'être à nouveau peu après au cimetière communal, dans le carré militaire dont la rénovation, fort attendue, avait été achevée quelques jours auparavant.

## 17<sup>e</sup> anniversaire de la mort du Général de Gaulle



Indusart Studio

M. le maire, avec à sa droite, Jean-Louis Oheix, maire adjoint, président du Comité et, à sa gauche, André Benoit, maire adjoint, vice-président.

Conformément à la tradition, l'anniversaire de la mort du Général de Gaulle a été marqué à Sceaux, le lundi 9 novembre à 19 heures, par le dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts.

Répondant à l'appel du Comité Scéen pour le souvenir du Général de Gaulle, ce sont près de cent personnes qui ont participé à cette cérémonie que présidait Pierre Ringenbach, maire de Sceaux.

# ACTUALITÉ



Recueillement après le dépôt des gerbes au monument aux morts. De gauche à droite : Richard Lecomte, Jack Bonté, conseillers municipaux ; Stanislas Piotrowski, président de la 363<sup>e</sup> section des Médaillés militaires ; Pierre Ringenbach, maire de Sceaux ; Charles Berger, vice-président de l'association des Anciens Combattants ; Françoise Hennequin, conseiller municipal.

Avant de quitter le cimetière, la nombreuse assistance se rendit pour quelques instants de recueillement sur la tombe de Georges Brizou, président de l'association des Anciens Combattants de Sceaux, décédé le 6 octobre dernier, et dont le souvenir ne pouvait être qu'omniprésent durant toute cette journée.

Ce souvenir a d'ailleurs été évoqué avec beaucoup de chaleur par M. le maire et par M. Guldner, maire honoraire, au cours du vin d'honneur et du banquet qui, tout aussi traditionnellement, ont prolongé les cérémonies dans une atmosphère d'amicale fraternité.



Défilé devant les tombes au carré militaire du cimetière dont la rénovation — remplacement des croix, pavage de l'allée centrale et gazonnement — a été réalisée durant l'été et au début de l'automne, comme M. le maire l'avait annoncé le 11 novembre de l'année dernière, répondant en cela au vœu exprimé par Georges Brizou et l'association des Anciens Combattants.



Envoi des couleurs au carré militaire.



Quelques instants de recueillement devant la tombe de Georges Brizou après le dépôt d'une gerbe par les présidents Berger et Piotrowski.

# ACTUALITÉ

## « Embona Nostalgie »

### Exposition de peintures de Gilbert Andriamahaleo

Brillant vernissage à la Maison des Jeunes et de la Culture le lundi 9 novembre 1987, en présence, notamment, de l'épouse de M. l'ambassadeur de Madagascar et de Pierre Ringenbach, maire de Sceaux.

On y célébrait l'ouverture de l'exposition des œuvres de « Gilbert » (un prénom, c'est la célébrité), dont Chantal Brault, présidente de la MJC, devait souligner dans son allocution les qualités humaines, le talent et la richesse de l'inspiration :

*« Madame l'ambassadrice, M. le maire, au nom de Gilbert Andriamahaleo, au nom de la MJC, permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue et de vous remercier tous d'être venus en si grand nombre.*

*Nous sommes réunis pour fêter notre ami et parvenir avec lui là où son art nous entraîne.*

*Je crois savoir que Gilbert ne souhaite pas prendre la parole car, pour lui, son expression réside exactement en ce qu'il expose ici.*

*Il me demande d'être son interprète auprès de vous. C'est pourquoi je profite de l'occasion qui m'est ainsi offerte et, en tant que présidente de cette maison, je tiens avant toute chose à remercier devant vous notre ami pour la présence efficace et indispensable qu'il a manifestée dans notre maison depuis 1971.*

*Sachez que, dans son atelier, Gilbert a travaillé jours et quelquefois nuits avec application, professionnalisme, sans compter son temps. Son ami, Arturo Tejero, avec qui il a travaillé longtemps, est là pour en témoigner.*

*Actuellement, il n'est pas une affiche, une plaque, une annonce qui se fasse dans cette maison qui ne soit issue de ses mains créatrices. Il est la source de l'information qui circule et cette notion est essentielle pour la vie de notre MJC.*

*Ainsi travaillant, toujours discret et modeste, avec conscience, sans souci des honneurs, Gilbert a mûri son talent et fait aboutir son art.*

*Aujourd'hui, il offre ici le résultat de quinze années de recherche, toujours guidé par l'idée d'aller plus loin, plus haut.*

*Si son expression est sa peinture, sa peinture est son pays et les deux notions sont intimement liées :*

- dans le fond bien sûr, puisque c'est son pays qui l'inspire : certaines de ses œuvres sont dédiées à des artistes qui font partie du patrimoine culturel de Madagascar ;
- dans la matière aussi : en effet, Gilbert utilise un support tout à fait original qui est une fabrication artisanale de son pays et qui est à l'origine destiné à un autre usage.

*Laissons à chacun le choix des mots et des expressions pour décrire les élans du cœur qui ne manqueront pas de nous atteindre.*

*Pour moi, Gilbert est ici la tendresse, la délicatesse, mais le feu aussi avec la chaleur des teintes et certains embrasements qui atteignent au plus profond.*

*Je sais, Gilbert, que vous avez d'autres projets, que vous offrirez d'autres expositions prestigieuses ; vous ornez déjà des murs officiels, des salons illustres comme ceux du Buckingham où une de vos œuvres est à l'honneur.*

*Alors, tant que vous êtes encore à portée de nos félicitations et de notre amitié, laissez nous ce soir vous fêter comme vous le méritez ».*



Au premier rang d'un public nombreux accueilli par Chantal Brault, présidente de la MJC, et Patrick Defais, directeur : Pierre Ringenbach, maire, et Monique Saunois, maire adjoint chargé des Affaires culturelles.



Gilbert Andriamahaleo, félicité par M. le maire. A sa gauche : Mme Anne-Marie Rabotoson, épouse de M. l'ambassadeur de Madagascar ; Chantal Brault, présidente de la MJC.

Indusart Studio

Indusart Studio



# ACTUALITÉ

## Un balai d'argent pour la ville

C'est en présence d'Alain Carignon, ministre de l'Environnement, que 20 villes ont reçu, dans les salons de l'hôtel Méridien, à Paris, leur balai d'argent, récompensant ainsi leurs efforts en matière de propreté.

Ce concours, destiné à récompenser les efforts des municipalités dans le domaine du nettoyage urbain et de la participation de la population à tous les stades de cette activité, a été lancé au printemps dernier dans le cadre de l'année de l'environnement, par l'Association Générale des Hygiénistes et Techniciens municipaux (AGHTM). Il s'adressait aux villes de plus de 10 000 habitants, hormis Paris, Lyon et Marseille. Plus d'une cinquantaine de villes ont répondu pour l'ensemble des 4 catégories. Sceaux fait partie des 5 villes lauréates dans la catégorie 10 000 à 20 000 habitants.

Les trophées ont été remis à l'issue de la première journée professionnelle de la propreté urbaine qui s'est tenue le 28 octobre dernier à l'occasion du congrès de l'Association des Maires de France. Les trophées représentent un balai d'argent sur un pavage.

Chaque ville lauréate recevait également un prix offert par une entreprise spécialisée. C'est

la société Eurovoirie qui fera bénéficier Sceaux de trois semaines de balayage avec une balayeuse aspiratrice.

Parmi les 20 villes, Annecy a été désignée pour représenter la France dans une compétition européenne l'année prochaine.



Lors de la remise des trophées, animée par Jean-Claude Bourret, de « La Cinq », André Herzog, premier adjoint, représentant M. le maire, reçoit le Balai d'argent, en présence de M. Ozanne, président de l'AGHTM.

A travers le conseil municipal, c'est toute l'action de la ville et de ses habitants qui est récompensée, notamment le dynamisme de la commission extra-municipale Sceaux Ville Propre et le travail accompli quotidiennement par les services municipaux.

A.H.

### Neige et verglas

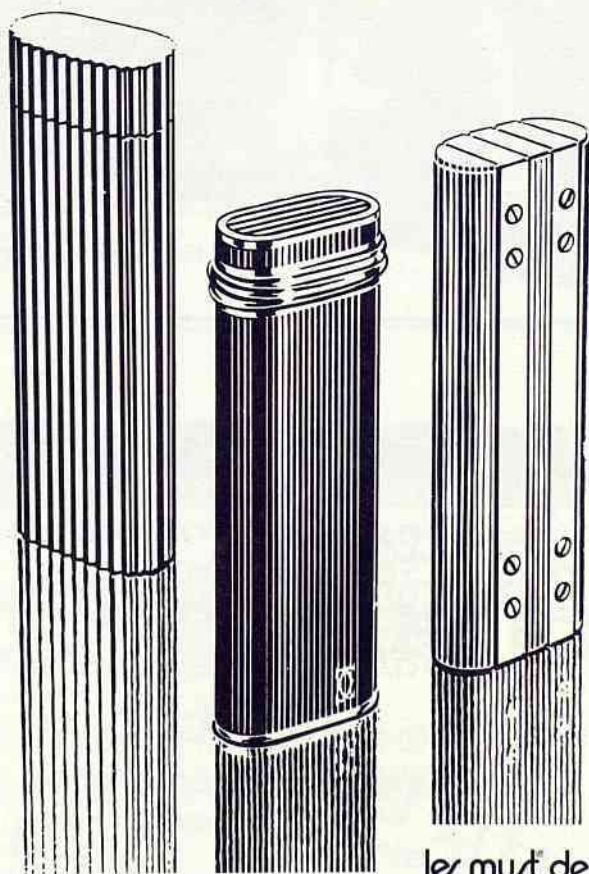
#### AVIS IMPORTANT

Il est rappelé aux propriétaires ou locataires d'habitations, boutiques, locaux industriels ou commerciaux, terrains, qu'ils sont tenus — en vertu notamment du règlement sanitaire départemental (article 99-8) — de déblayer la neige dans le moindre délai après sa chute sur le trottoir dont ils sont riverains.

Même chose en ce qui concerne la formation de glace ou de verglas contre lesquels ils doivent intervenir en répandant du sel pour assurer la fonte ou, au moins, du sable pour faire disparaître le risque de glissade.

En cas d'accident, leur responsabilité serait recherchée si ces obligations n'étaient pas respectées.

Cartier



les must de Cartier  
Paris

CHARLES GERARD  
JOAILLIER-FABRICANT

ORFÈVRE  
CADEAUX

96 ET 102 RUE HOUDAN  
SCEAUX  
46 61 02 14

# ACTUALITÉ

## Basket

### Sceaux « 92 » épingle Levallois-Asnières (104-86)

et confirme sa première place  
dans le département

Magnifique soirée, le 10 octobre dernier, au Clos Saint-Marcel où les fans du basket (1 000 spectateurs environ) ont encouragé, pendant quarante minutes, l'équipe scéenne. Un seul regret, l'absence de la fanfare « 20 ans après » qui, au dernier moment, a dû se décommander. Dommage, car ce groupe sympathique, qui est apprécié du public, est tellement bien intégré dans les soirées du samedi ! Nous souhaitons le revoir très bientôt.

Venons-en à la rencontre, une des plus belles que nous ayons vue au Clos. Un match plein, de très haute tenue, qui fut disputé et dirigé dans le meilleur esprit. L'entraîneur de Levallois et ses hommes n'en sont pas encore revenus, alors qu'ils pensaient rééditer l'exploit réalisé quelques jours auparavant par un ancien scéen (Ph. Desgouttes), qui marqua un panier à 3 points à la dernière seconde, alors que Sceaux menait d'un point. Ceci nous priva du titre de champion d'Ile-de-France 1987-1988.

Espoirs déçus donc et grosse surprise pour Levallois-Asnières car les Scéens, devant leur merveilleux public, ont donné une véritable leçon à leurs visiteurs (104-86). Un score net et sans appel. Bravo les « *petits* » et félicitations à Jacki Renaud, le chef d'orchestre qui, je puis vous le dire, avait mijoté quelques plans dont il a le secret et tout particulièrement une défense de fer. D'ailleurs, nous l'écoutons : « *Mes joueurs m'ont étonné, jubile-t-il. Je les savais capables de triompher mais pas aussi nettement. En fait, nous avons gagné le match en défense, avec un mental remarquable. Notre homme-à-homme intraitable a gêné Levallois* ». Bravo Jacki, cette victoire est également la vôtre.

En fait, l'homogénéité de Sceaux a fait merveille. Les scoreurs sont nombreux : Owen, Millavet (20 points), toujours aussi réguliers,



Duel américain  
sous le panneau.

En sortira vainqueur, Oren Gilmore, de Sceaux.

## NOUVEAU A SCEAUX

Tout en vous promenant, découvrez, dans un cadre accueillant,  
les nouvelles boutiques de la Galerie Florina

**21, RUE HOUDAN et 4-6, RUE DES ÉCOLES**

Vous apprécierez la qualité et l'originalité de leur sélection.

**AROMATIS**  
Torréfaction - Thé - Produits Nédard

**DISSIDENCE**  
Sportswears mixtes

**PEAUX D'ANNE**  
Maroquinerie - Bijoux - Foulards

**PRÉSENT TIME**  
Objets contemporains pour tous

# ACTUALITÉ



Patrick Millavet déborde la défense de Levallois et va marquer.



Enthousiasme du public partagé par le M. le maire, entouré de Jean-Louis Oheix et Jacques Drocourt, maires adjoints.

F. Salles (18), un tigre dans le moteur de l'ASAS, Trocellier (16) qui revient très fort, Tsounguy (11) très précieux, Gilmore (17) contenant superbement Stewart, Jarry (4), etc. Le suspense dura dix minutes (23-20) puis Sceaux... s'envola : 43-28 et 58-39 à la mi-temps. L'écart maximum atteignit 26 longueurs (93-67) au cours de la deuxième mi-temps. L'ASAS 92 totalise durant ce match 43 paniers sur 68 tirs soit 65 % de réussite !

Ceci méritait bien l'ovation de tout le public et une visite dans les vestiaires de M. le maire, MM. Oheix et Drocourt, maires adjoints, accompagnés du président, pour féliciter nos combattants, dont certains étaient déjà sous la douche... Cette visite entre sportifs, fut très appréciée des joueurs.

Après ce derby contre Levallois-Asnières, l'ASA Sceaux 92 n'a pas chômé.

Le 17 octobre, match difficile à Pont-Lévêque, leader de la poule, qui a vu la défaite de Sceaux 73-71. Perdre de deux points à l'extérieur n'a rien de déshonorant d'autant qu'il s'agit de deux lancers-francs réussis à la dernière seconde alors que notre réalisateur n° 1 (Patrick Millavet) a dû quitter le terrain, sur blessure, en début de rencontre.

Cette défaite, un peu amère en raison des circonstances, fut mal ressentie par les poulains de Jacki Renaud qui abordèrent les trois entraînements hebdomadaires suivants avec une rage de vaincre qui ne laissait présager rien de bon pour les futurs adversaires.

C'est ainsi que, le 24 octobre 1987, Sceaux 92 passa « à la moulinette » l'équipe de Saint-Lô. Un score sans appel s'ensuivit : 98-67. Tous les joueurs sont à féliciter. Meilleurs marqueurs : Owen (25) toujours lui, Millavet (20) rétabli de sa blessure du week-end précédent, Chambres (5), Gohier (8), Trocellier (10) et Gilmore (20). Le public, toujours aussi nombreux, de plus en plus connaisseur, fut ravi par la qualité de la prestation fournie. Quel dommage qu'en l'état actuel de notre sono, nous ne puissions assurer les commentaires techniques, toujours très appréciés par le public.

Soif de victoire toujours puisque, le 31 octobre, l'ASAS, qui se rendait au Mans disposa de l'équipe locale, pourtant soutenue par 2 500 spectateurs, par le score net de 95 à 76 (mi-temps : 49-33). Le coach manceau, interviewé après la rencontre par la radio locale mettait en exergue la qualité du collectif scéen. Le quotidien *Ouest-France*, dans son journal des sports du 2 novembre, reconnaissait que « dix minutes avaient suffi aux Scéens pour disposer des locaux ». D'autre part, *Le Maine Libre* écrivait que « face au collectif parisien réglé comme du papier à musique, les Manceaux ne surent jamais à quel saint se vouer ». Quel bel hommage au travail de Jacki Renaud... et de ses joueurs.

**Marqueurs :** Jarry (7), Salles F. (15), Owen (13), Millavet (25)... quelle santé ! Tsounguy (10)... qui revient dur, Gohier (2), Trocellier (6), Gilmore (16)... quelle présence !

P. DAZET

## ORANGERIE

RESTAURANT

13, rue Michel-Charaire, 92330 SCEAUX

Tél. 43 50 83 00

Une toque au Gault et Millau

*Si vous souhaitez passer vos repas de fêtes de fin d'année dans une ambiance confortable et détendue, nous vous proposons pour :*

- le déjeuner de Noël • le dîner de la St-Sylvestre
- le déjeuner du 1<sup>er</sup> de l'An

### NOTRE MENU GASTRONOMIQUE

370 F (TTC)

Vins non mentionnés, en supplément

- ▲ COUPE DE CHAMPAGNE NATURE
- ▲ LES HUITRES et OURSINS CHAUDS A LA VAPEUR D'ALGUES
- ▲ MIGNARDISES DE FOIE GRAS DE CANARD et son VERRE DE BARSAC
- ▲ GRATIN DE LANGOUSTE A L'ORANGE
- ▲ GRANITÉ AU CALVADOS
- ▲ FARCI DE VOLAILLE DE BRESSE AU RIS DE VEAU et CHAMPIGNONS DES BOIS
- ▲ NOISETTES DE CHEVREUIL AUX PETITS FRUITS ROUGES
- ▲ GARNIES DE PURÉES DE MARRONS et COINGS
- ▲ SALADE
- ▲ PLATEAU DE FROMAGES
- ▲ TULIPE DE SORBETS ET GLACE MAISON
- ▲ CAFÉ

# ACTUALITÉ

## Les santons de Provence

Exposition-vente présentée par l'association Les Méridionaux de Sceaux, à la bibliothèque municipale, 7, rue Honoré-de-Balzac.

- Samedi 12 décembre : 10 h à 12 h et 14 h à 17 h.
- Dimanche 13 décembre : 10 h à 12 h et 14 h à 17 h.
- Mardi 15 décembre : 12 h 30 à 18 h.
- Mercredi 16 décembre : 10 h à 12 h et 15 h à 18 h.
- Jeudi 17 décembre : 15 h à 18 h.
- Vendredi 18 décembre : 12 h 30 à 17 h.
- Samedi 19 décembre : 10 h à 12 h et 14 h à 17 h.



## Esther à Marie-Curie

Dans le cadre d'un échange, le Lycée Marie-Curie accueillera le Conservatoire de Musique du VI<sup>e</sup> arrondissement de Paris qui jouera *Esther*, tragédie en trois actes de Jean Racine avec chœur et orchestre.

La représentation publique aura lieu le mardi 15 décembre à 20 h 30, dans la salle des fêtes du lycée.

Réservation par téléphone au 46 61 29 15, poste 37, ou au secrétariat de direction où les billets devront être retirés avant le 1<sup>er</sup> décembre 1987.

### Musiciens

Si vous êtes musicien : compositeur, chanteur, pianiste, violoniste, trompettiste... professionnel ou amateur, venez vous faire connaître à la mairie, au service culturel à fin de recensement par la direction régionale Ile-de-France de la musique.

## Aux nouveaux Scéens

Vous vous êtes installés à Sceaux hier, la semaine dernière, il y a un mois, six mois, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1987... alors faites-vous connaître à la mairie (\*).

En effet, M. le maire et le conseil municipal, le secrétaire général de la mairie et ses principaux collaborateurs, les animateurs de l'association Sceaux-Accueil ainsi que ceux des principaux organismes ou associations intervenant dans les domaines social, culturel ou sportif seraient heureux de faire votre connaissance au cours d'une rencontre d'accueil qui aura lieu en février 1988.

Ce message s'adresse en particulier à ceux des « Nouveaux Scéens » qui ne se sont pas fait inscrire sur les listes électorales et dont l'arrivée à Sceaux est, de ce fait, encore ignorée par les services municipaux.

(\*) Service Relations publiques/Communication.  
Tél. 46 61 29 50, poste 360.

## Pour la lutte contre la faim

COLLECTE NATIONALE  
DE VIVRES NON PÉRISSABLES  
LE SAMEDI 5 DÉCEMBRE 1987  
ORGANISÉE PAR  
LES BANQUES ALIMENTAIRES  
ET LES ASSOCIATIONS  
CARITATIVES  
ET COORDONNÉE  
PAR LE SERVICE DES AFFAIRES  
SOCIALES DE LA MAIRIE

Produits alimentaires particulièrement recherchés : riz, pâtes, sucre, huile...

### Dépôt des vivres

le samedi 5 décembre 1987 de 10 h à 17 h :  
• à l'Hôtel de Ville, 122, rue Houdan ;  
• au Centre Social et Culturel des Blagis, 2, rue du Docteur-Roux.

## Avertissement

L'atelier du verre « Décor Art » vient de diffuser un document publicitaire proposant un objet décoratif constitué d'une gravure sur verre représentant divers monuments de Sceaux, et d'une horloge.

Pour répondre aux questions qui ont été posées aux services municipaux à ce sujet, il faut préciser que cette proposition commerciale a un caractère purement privé. Bien que la gravure comporte le blason de la ville, sa réalisation n'a bénéficié d'aucun patronage de la municipalité.

**Prochain cross  
de la ville de Sceaux :  
le dimanche 6 mars 1988**

TOUTE L'ALIMENTATION  
**AU DOMAINE ROYAL**

PRODUITS FAUCHON - HÉDIARD / sa cave • sa confiserie / livraison à domicile à partir de 350 F

61, RUE HOUDAN - 92330 SCEAUX - TÉL. 46.61.02.09

113, AV. DU GÉNÉRAL-LECLERC - BOURG-LA-REINE - TÉL. 46.60.87.16

**L'OCÉAN**

POISSONS ET CRUSTACÉS  
ARRIVAGES DIRECTS

61, RUE HOUDAN - 92330 SCEAUX  
TÉL. 46.61.02.09

# URBANISME

## Démarrage des travaux de l'îlot 5 à Charaire



Indusart Studio

Indusart Studio

Ci-dessus, le chantier de l'îlot 5 avant le démarrage des travaux. Ci-contre, le futur visage du quartier (voir photo de couverture).

Le Bulletin Municipal d'Information N° 167 de juin dernier a donné les indications essentielles incluses dans le permis de construire de l'îlot 5 de l'opération Charaire, permis qui venait d'être accordé. La procédure concernant l'appel d'offres et le dossier de financement présenté par l'OCIL s'est déroulée comme prévu cet été, en sorte que tous les accords nécessaires sont espérés au cours du mois de novembre.

L'entreprise « La Felletinoise », désignée à la suite de l'appel d'offres, met donc en route ce chantier nouveau. L'accès principal se fait à partir de la rue Michel-Charaire, entre la pizzeria et l'immeuble n° 11. Trois arbres en état médiocre ont été retirés à cet effet, mais bien entendu, leurs emplacements seront plantés à nouveau à la fin des travaux, c'est-à-dire au cours de l'hiver 1988-1989, dans le cadre de l'aménagement définitif des espaces verts consignés à l'îlot 5.

L'EDF venant d'attribuer la puissance électrique nécessaire à l'opération, la grue, moyen technique essentiel d'une construction économique, est en cours de montage.

Il est rappelé que le programme de l'îlot 5 comporte 21 logements sociaux et 730 m<sup>2</sup> de commerces et locaux professionnels.

**André Herzog**  
Maire adjoint  
chargé de l'urbanisme



### Permis de construire

#### 1, rue Léon Witzler

Pétitionnaire : M. Lorin  
Nature des travaux : création d'une baie  
Auteur du projet : M. Bortoluzzi (agréé en architecture)  
Permis accordé le 31.08.1987

#### 6/8, avenue Arouët

Pétitionnaire : M. Thion  
Nature des travaux : extension d'un pavillon  
Auteur du projet : MM. Negre/Spiral, architectes  
Permis accordé le 31.08.1987

#### 13 bis, avenue des Quatre-Chemins

Pétitionnaire : Mme Cohen-Salmon  
Nature des travaux : extension d'un pavillon  
Auteur du projet : M. Hindre, architecte  
Permis accordé le 31.08.1987

#### 16, avenue de la République

Pétitionnaire : M. Baufumé  
Nature des travaux : changement d'affectation  
Auteur du projet : demandeur  
Permis accordé le 05.09.1987

#### 65, avenue de Bourg-la-Reine

Pétitionnaire : M. Bendjeddou  
Nature des travaux : extension d'un pavillon  
Auteur du projet : demandeur  
Permis accordé le 11.09.1987

#### 7/9, rue de Penthièvre

Pétitionnaire : OPHLM  
Nature des travaux : modificatif  
Auteur du projet : M. Trousseau, architecte  
Permis accordé le 14.09.1987

#### 15, rue Guynemer

Pétitionnaire : M. Gros  
Nature des travaux : extension d'un pavillon  
Auteur du projet : demandeur  
Permis accordé le 15.09.1987

#### 29, rue de l'Yser

Pétitionnaire : M. Bohu  
Nature des travaux : extension d'un pavillon  
Auteur du projet : M. Fougeyrolas, architecte  
Permis accordé le 29.09.1987

#### 14, rue Madeleine-Crenon

Pétitionnaire : M. Quentin  
Nature des travaux : construction d'un pavillon  
Auteur du projet : Atelier Recherche et Architecture  
Permis accordé le 29.09.1987

#### 2, rue des Écoles

Pétitionnaire : M. Jarroir  
Nature des travaux : démolition  
Permis accordé le 29.09.1987

#### 8, rue Florian

Pétitionnaire : OPHLM

Nature des travaux : création d'un local professionnel  
Auteur du projet : M. Deleau, architecte  
Permis accordé le 8.10.1987

#### 46, boulevard Desgranges

Pétitionnaire : M. Pattee  
Nature des travaux : démolition d'un pavillon  
Permis accordé le 8.10.1987

#### 13, rue Mozart

Pétitionnaire : M. Binh Dang Vu  
Nature des travaux : construction d'un pavillon  
Auteur du projet : Maisons Prestifrance  
Permis accordé le 8.10.1987

#### 10, rue Florian

Pétitionnaire : OPHLM  
Nature des travaux : création d'un local professionnel  
Auteur du projet : M. Deleau, architecte  
Permis accordé le 14.10.1987

#### 19, rue des Écoles

Pétitionnaire : M. Piarroux  
Nature des travaux : surélévation  
Auteur du projet : M. Sire, architecte  
Permis accordé le 26.10.1987

#### 13 bis, avenue des Quatre-Chemins

Pétitionnaire : Mme Cohen Salmon  
Nature des travaux : démolition d'une annexe à habitation  
Permis accordé le 26.10.1987

**pépinières**  
**CROUX**

**tél. 46 61 04 06**

**46, rue de Châteaubriant**  
**92290 CHATENAY-MALABRY**

**achetez**  
**au producteur !**

vente de plantes  
de Terre de bruyère

# AU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance publique du 30 octobre 1987

Le conseil prend connaissance d'un rapport détaillé de Philippe Laurent sur la réalisation du budget 1987 et sur les ajustements de crédits à y apporter. Le budget primitif étant établi en tenant compte des recettes certaines au moment de son élaboration, les recettes de fonctionnement sont actuellement en augmentation de 439 000 F alors que les dépenses de fonctionnement sont réduites de 787 000 F, en particulier parce que les difficultés et délais de recrutement de certains agents sont plus importants que prévu.

En investissement, la rectification la plus importante concerne l'inscription des dernières acquisitions de l'îlot Benoît en dépenses et recettes (remboursement par la SCIC) au taux fixé par le juge de l'expropriation à 975 000 F.

En résumé, l'ensemble des modifications améliore l'équilibre budgétaire et permet, pour la deuxième année consécutive, de ne pas emprunter. Approbation à la majorité.

Le Conseil donne sa garantie à un emprunt émis par la Société anonyme d'habitation à loyer modéré de la Vallée de la Seine, destiné à la réalisation des logements aidés de l'îlot 5.

En vue de sa transmission au commissaire de la République, le Conseil, à l'unanimité, donne un avis favorable au budget de l'Office municipal d'HLM (13,7 MF en recettes et dépenses de fonctionnement et 8 MF en investissement) tel qu'il a été voté à l'unanimité du conseil d'administration de l'Office le 6 octobre 1987.

Les objectifs de la bibliothèque municipale pour les années à venir font l'objet d'un long exposé soulignant son actuel développement et la priorité qu'il est souhaitable d'accorder à la lecture publique, en proposant le recours à un outil informatique et la mise en place d'une action participative de développement de la qualité. Le Conseil approuve, à la majorité, le principe de l'informatisation et des études à poursuivre pour en connaître de façon plus précise les éléments financiers, en particulier le montant d'une subvention espérée de l'État, en vue de prendre alors les décisions définitives.

C'est ensuite l'examen d'une note sur la localisation et le programme des salles municipales à construire pour remplacer celles des baraquements, qui doivent disparaître dans le cadre de l'aménagement de la coulée verte. Des études comparatives des nombreuses implantations susceptibles d'être envisagées conduisent à préconiser la zone de l'actuel parking Penthivère dont la capacité en construction



Bibliothèque municipale : objectif qualité avec, en projet, le recours à l'outil informatique.

sous les salles serait plus que doublée. La dalle supérieure permettrait une extension d'environ 1 000 m<sup>2</sup> du jardin de la Ménagerie se terminant alors en terrasse côté rue Houdan. Un avis favorable de principe a déjà été recueilli de la part de l'architecte des bâtiments de France, car le site est classé. De ce fait, la procédure administrative est complexe et longue. Elle nécessite, en tout état de cause, un avant-projet sérieux ; en vue de faciliter les choix de détail concernant l'implantation, un concours d'idées, conforme aux directives de la mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques, est proposé et approuvé à la majorité (voir plan de principe ci-contre).

Le Conseil approuve ensuite à l'unanimité diverses conventions fixant la mission et la rémunération de la maîtrise d'œuvre chargée de l'aménagement du secteur des Blagis aux abords du groupe scolaire.

Puis, une délibération concernant le dossier d'utilité publique de la coulée verte est adoptée à la majorité avec 5 abstentions. Le dossier soumis à l'enquête publique, qui se termine le 13 novembre, comporte, d'une part, une erreur

importante sur la voie de jonction à réserver aux piétons entre la rue Jean-Michaut et la rue du Docteur-Lequeux, d'autre part, ne définit ni le montant ni la répartition des charges foncières d'acquisition ou de location des terrains de la SNCF. Les propositions récentes, beaucoup trop élevées de la SNCF, hors de proportion avec le niveau actuel des locations, ne sont pas acceptables pour le budget municipal. C'est pourquoi, tout en réaffirmant l'intérêt de la coulée verte inscrite au POS, la délibération refuse la déclaration d'utilité publique telle qu'elle est proposée par le dossier d'enquête.

En vue de faciliter la mise en œuvre de projets de construction 24, 26, rue des Écoles, M. Damain a accepté de transférer ses activités commerciales au 8, rue Florian. Une participation forfaitaire aux dépenses engagées par lui est adoptée à l'unanimité.

Le Conseil examine et approuve à l'unanimité une convention fixant les modalités de participation financière de la ville de Bourg-la-Reine aux travaux de rénovation de la chaufferie de la piscine des Blagis. Le remplacement



## CABINET J.-P. TELLIER

ADMINISTRATEUR DE BIENS

GESTION : 43 50 19 35



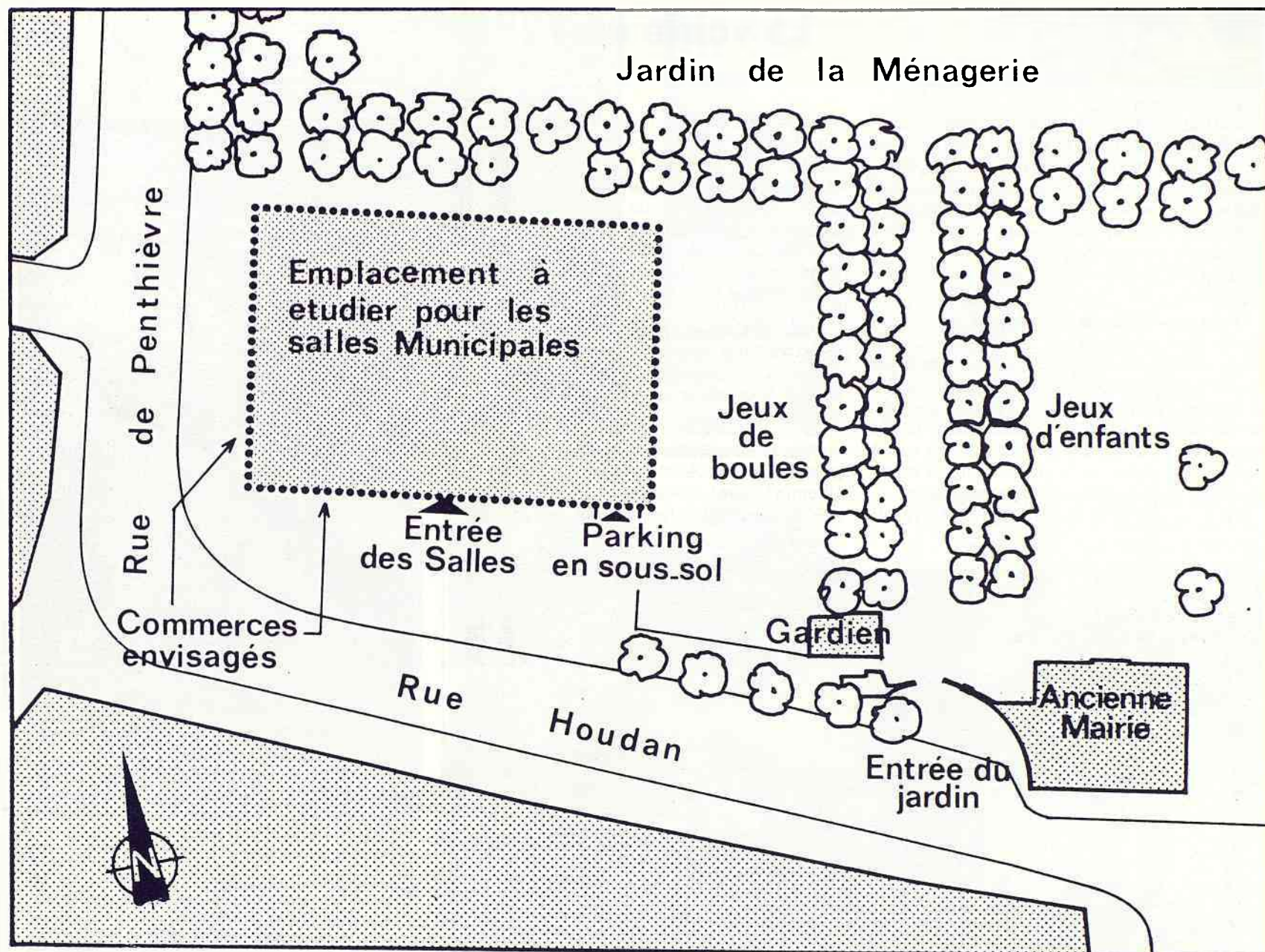
AGENT IMMOBILIER

TRANSACTIONS : 47 02 36 06



118, rue Houdan 92330 SCEAUX 114 bis, rue Houdan

# AU CONSEIL MUNICIPAL



Plan de principe des futures salles municipales.

des chaudières au fuel par des chaudières à gaz, d'un coût total de 820 000 F, engendre des économies de fonctionnement appréciées par les deux villes de Sceaux et Bourg-la-Reine, cette dernière apportant un fonds de concours assimilable à la quote-part de l'annuité de remboursement de l'emprunt correspondant.

Enfin, le Conseil approuve trois subventions à des associations participant à l'animation scolaire, et une subvention exceptionnelle à la Sebmis particulièrement pour sa participation à la journée de la performance.

André Herzog

## ATTENTION !

Exceptionnellement,  
le mercredi 16 décembre 1987,  
les services de la mairie  
ne seront ouverts  
que de 8 h 30 à 11 h et de 15 h 30 à 17 h 45

## décoration d'intérieurs

jean-louis perveaux - décorateur maître d'œuvre  
22, rue Bertron 92330 SCEAUX tél. 47.02.20.60

CONSEIL  
AMÉNAGEMENT  
TRANSFORMATION  
RÉNOVATION  
COORDINATION TRAVAUX

# TRAVAUX

## La voirie en 1987

La part du budget de la ville consentie en 1987 à la voirie, si elle n'a pas suffi à rattraper un certain retard et à satisfaire simultanément tous les habitants, a néanmoins permis l'exécution de travaux de réfection d'un certain nombre de voies, classées pour des raisons diverses comme des priorités, et de travaux d'entretien sur l'ensemble du territoire de la commune.

**Pour les travaux de mise à neuf**, concernant aussi bien la rénovation des trottoirs et des chaussées existants que la poursuite de la réalisation ou de l'amélioration des VRD\* de l'îlot Charaire, en dehors de ceux illustrés par les photographies ci-contre, il s'agit : du revêtement bitumineux de la chaussée de la rue de Seignelay ; de la construction d'allées de circulation pour piétons, boulevard Colbert, du carrefour Seignelay/Carnot au carrefour

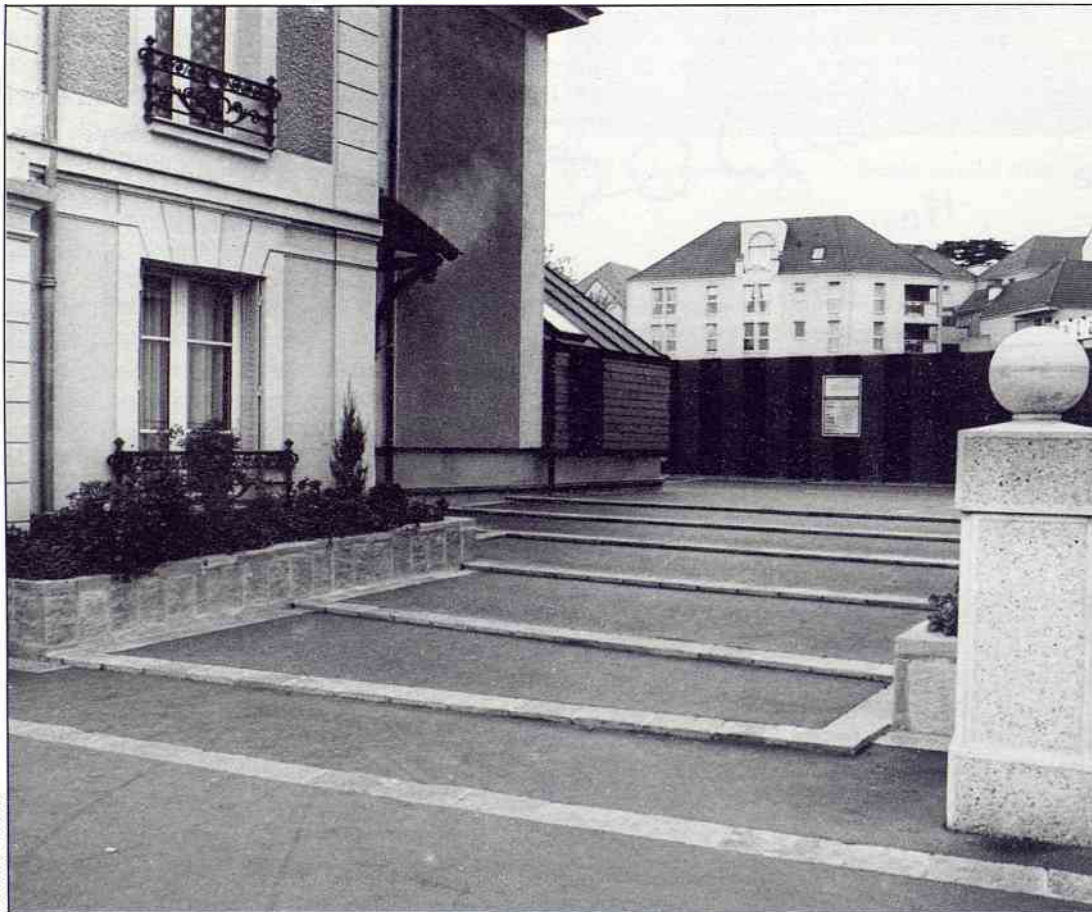
Achille-Garnon/Michel-Voisin ; de l'aménagement d'une aire de lavage pour véhicules importants sur le parking Albert-1<sup>er</sup> ; de l'aménagement d'un parking, sentier des Torques ; de la réparation de la canalisation d'eaux usées, rue de Bagneux et avenue Diderot ; de la construction de deux bouches d'égout, rue Paul-Couderc ; de la construction d'un ralentisseur, avenue Lulli.

**Pour les travaux d'entretien** de diverses voies dans tous les quartiers de la ville, il s'agit de la réparation des dégâts causés par le gel du dernier hiver, qui a constitué une priorité absolue.

**Pour le remplacement du réseau d'éclairage public** sont concernés avenue Charles-Péguy, Chemin Latéral, rue des Jockos, avenue Puget, rue du Lieutenant-Jean-Massé, rue Mozart.



*Chemin latéral : réfection du revêtement (en cours).*



*Entre le Chalet du Parc et la Brasserie Les Fontaines (rue de Penthièvre) : aménagement de l'espace public.*

En novembre et décembre, sont ou seront entrepris :

- **pour la voirie** : la réfection des trottoirs de la rue de Bagneux entre la rue de la Marne et la rue de l'Yser ; la réalisation de bacs à fleurs et de plantations supplémentaires dans les espaces libres de l'îlot Charaire ;
- **pour l'éclairage public et la signalisation** : l'amélioration du réseau d'éclairage de l'îlot Charaire ; la modernisation de la signalisation lumineuse du carrefour Penthièvre.

L'ensemble des travaux neufs et d'entretien de voirie, assainissement, éclairage public, espaces verts aura coûté 15 900 000 F : 7 500 000 F en investissement (travaux proprement dits), soit 32,7 % du budget total d'investissement, et 8 400 000 F en fonctionnement (personnel, contrat d'entretien, dépense d'électricité, achat de fleurs, etc.) soit 14 % du budget total de fonctionnement.

La voirie et tout ce qui la complète (bancs, corbeilles à papier, espaces verts, bacs à

\* Voirie et réseaux divers.

**PAYSAGISTE - PÉPINIÉRISTE**  
CRÉATION - AMÉNAGEMENTS DE PARCS ET JARDINS

**Edouard DESJONQUERES**

15, rue du Colonel-Fabien — 92160 ANTONY - Tél. 46.66.87.86

à votre disposition.

dans sa pépinière av. de Châtenay à Antony

ARBRES, CONIFÈRES DE GRANDE TAILLE

prix intéressants grâce aux méthodes de transplantation



**Michel CADIOU et Frères**

4 bis, RUE AUBANEL

92330 SCEAUX

Tél. 46 60 19 11

**PLOMBERIE  
COUVERTURE  
CHAUFFAGE**

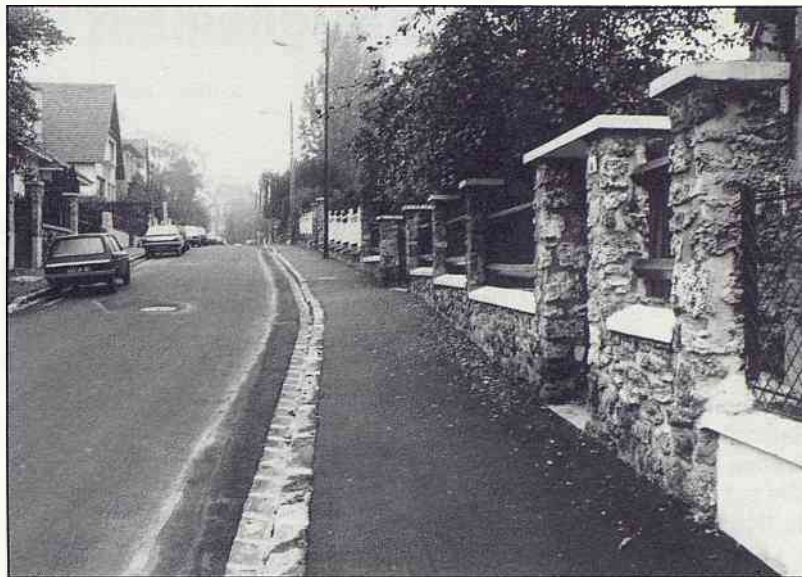
Dépannages • Installations



# TRAVAUX



*Rue Paul-Couderc : construction d'une grille de protection du trottoir côté est.*



*Avenue Charles-Péguy : réfection des trottoirs ; reprofilage des caniveaux et mise en souterrain du réseau PTT.*



*Rue du Docteur-Lequeux : réfection des trottoirs et de la chaussée ; mise en souterrain du réseau PTT.*



*Avenue de la Gare : mise à l'alignement côté est, entre la rue des Clos-Saint-Marcel et la place de la Gare.*



*Rue du Four : élargissement du trottoir du côté crêperie, PTT.*

fleurs, éclairage, signalisation, etc.) coûte très cher de réfection et d'entretien. Elle fait partie du patrimoine. Véritable vitrine de la ville, elle est notre environnement quotidien. Sachons en prendre soin.

**André Benoit,**  
maire adjoint chargé de la voirie  
et de la vie quotidienne



### **Voirie - Vie quotidienne PERMANENCE**

André Benoit, maire adjoint chargé de la voirie et de la vie quotidienne reçoit tous les mardis de 14 h 30 à 17 h ou sur rendez-vous, aux services techniques de la mairie, 132, rue Houdan. Tél. 46 61 29 50



**ENTREPRISE GENERALE D'ELECTRICITE  
INDUSTRIELLE ET TERTIAIRE MT. BT. TBT  
R.SERVIGNAT S.A**

12, RUE DES ÉCOLES 92330 SCEAUX Tél. 43 50 17 29  
Télex : ELEC SER 632 175 Télécopie : 43 50 87 55

# ANIMATION SCOLAIRE

## L'enseignement musical dans les écoles

Le Conseil municipal estime important de consacrer une part du budget à la sensibilisation et l'éveil des enfants aux diverses formes de l'art : musique, théâtre, cinéma, arts plastiques...

La musique est présente dans toutes nos écoles à travers de nombreux intervenants.

- L'école nationale de musique de Bourg-la-Reine/Sceaux poursuit son action de sensibilisation musicale, ayant comme support la voix. Elle est présente dans une dizaine de classes de nos groupes scolaires.
- La fédération des centres musicaux ruraux propose aux enfants des Clos Saint-Marcel une pratique chorale et instrumentale de qualité. Le but est de faire naître chez l'enfant le désir de pratiquer la musique dans une école de musique ou d'aller entendre un concert.
- Les élèves de l'école du Centre bénéficient d'une demi-heure d'éducation musicale par semaine.
- La Chanterelle, association fondée et dirigée par Anne-Marie Taverne, a pour mission la diffusion du langage musical par la pratique de la musique d'ensemble.

Les musiciens de la Chanterelle mettent tout en œuvre pour appliquer cette idée de base : « *Ecouter de la musique, c'est bien. En faire, c'est mieux.* »

Le travail d'ensemble constitue un appoit très motivant aux études musicales suivies régulièrement par les élèves dans leurs conservatoires respectifs. Ainsi, la pédagogie appliquée ne se substitue pas à l'enseignement donné par ailleurs.

Voici quelques actions de la Chanterelle dans nos écoles :

- En 1985, une journée musicale, suivie d'un concert dans les écoles élémentaires.
- En 1986, deux journées musicales dans deux écoles. Le 22 novembre 86, concert de la Sainte-Cécile avec la participation des CM2, en l'église Saint-Jean-Baptiste.
- En 1987, permanence hebdomadaire à l'école des Blagis. Le 16 mai 1987, concert en l'église des Blagis avec la participation de tous les élèves de l'école. Le 22 mai 1987, concert en l'église des Blagis avec la collaboration des élèves du lycée Marie-Curie et de leurs professeurs de musique. Le 27 mai 1987, participation musicale à l'historique du costume à l'école des Blagis.



Indusart Studio

Pour l'année scolaire 1987/1988, les projets sont les suivants :

- A l'école des Blagis : expérience d'instruments en cours élémentaire, flûtes à bec et cordes ; apprentissage de chants et concerts pour les différentes classes avec l'orchestre de la Chanterelle ; illustration musicale de la fête du costume.
- Dans les lycées et collèges : au lycée Marie-Curie, la Chanterelle, avec la collaboration des professeurs de musique et des professeurs de russe, prépare un programme de chants russes, avec violoncelles pour le concert de la Sainte-Cécile.

Les Amis du conservatoire œuvrent depuis trois ans pour que soient connus et appréciés les instruments de musique qui composent

l'orchestre. De l'avis unanime, leurs expositions et concerts font preuve d'un réel souci de qualité pédagogique.

De même, les enfants apprécient les concerts donnés par l'orchestre des jeunes de Roger Loewenguth. Cette année, il aura lieu à l'école du centre. La fanfare « *20 ans après* » viendra aussi se produire dans deux écoles de la ville.



**Henriette Justin**  
Conseiller municipal délégué  
chargée de l'animation scolaire

DESSINS • TABLEAUX • AQUARELLES • BIJOUX  
OBJETS D'ART ARTISANAL et PIÈCES UNIQUES  
VÊTEMENTS de PEAUX (Facilités de Paiement)

10, rue des Écoles - 92330 SCEAUX  
Tél. (1) 47.02.04.86

*AM*  
Galerie

*Art - Monique*

# ENSEIGNEMENT

## Résultats du baccalauréat et du brevet

Comme chaque année à cette époque, nous présentons les résultats du baccalauréat et du brevet des collèges, car de nombreux Scéens sont concernés par ces examens, autant les parents et les enseignants que les jeunes !

Que devient-on une fois ce titre de bachelier acquis ? C'est dès maintenant que les « *terminales* » vont se poser cette question et chercher leur voie. Nous annoncerons dans un prochain bulletin des lieux et des dates ainsi que des réunions, colloques, où ils pourront s'informer ainsi que les élèves de 5<sup>e</sup>, de 3<sup>e</sup> et de second cycle.

### Externat Sainte Jeanne d'Arc

#### Collège

Depuis quelques années, l'équipe éducative travaille à la prise en compte indispensable de la diversité et de l'hétérogénéité des élèves.

L'établissement a mis en place certains aménagements, dans le cadre de la rénovation des collèges appliquée prochainement, tels que : classes de 5<sup>e</sup> A et de 3<sup>e</sup> A, à effectifs réduits, heures dédoublées, programme allégé (classes vers lesquelles sont dirigés des élèves ayant besoin d'être davantage soutenus en vue d'un passage en classe supérieure ou d'une orientation vers un cycle professionnel ou technique) ; cours de soutien ou ateliers ; cours d'informatique ; cours de méthodologie ; groupes de niveau-lecture, etc.

Résultats du brevet 1987 : 125 élèves, 81 admis, soit 64,8 %.

#### Lycée

Résultats du baccalauréat : 79 élèves, 55 admis, soit 69,62 %, dont : série A, 60 % ; B, 73,69 % ; C, 73,34 % ; D, 72 %.

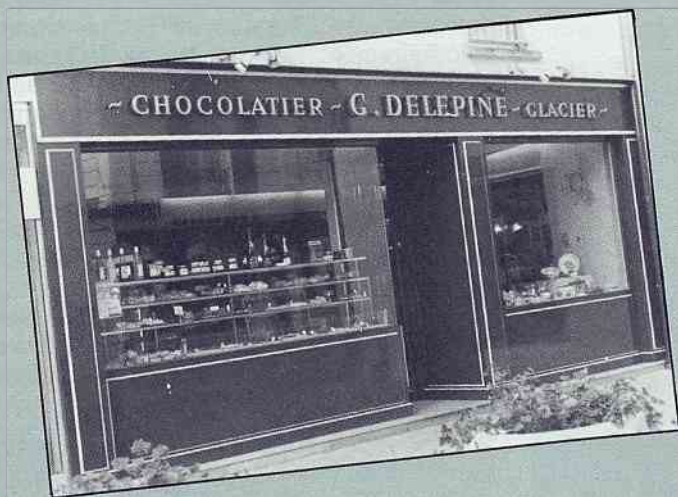
## Baccalauréat

| Établissements                | Candidats présents | Candidats admis |              |
|-------------------------------|--------------------|-----------------|--------------|
|                               |                    | Nombre          | %            |
| <b>Lycée Lakanal</b>          |                    |                 |              |
| A                             | 27                 | 24              | 88,8         |
| B                             | 72                 | 54              | 75           |
| C                             | 141                | 130             | 92,2         |
| D                             | 81                 | 78              | 96,3         |
| <b>Total</b>                  | <b>321</b>         | <b>286</b>      | <b>88,07</b> |
| G2                            | 22                 | 12              | 54,5         |
| <b>Lycée Marie-Curie</b>      |                    |                 |              |
| A                             | 59                 | 46              | 78           |
| B                             | 63                 | 52              | 82,5         |
| C                             | 66                 | 53              | 80,3         |
| D                             | 50                 | 42              | 84           |
| <b>Total</b>                  | <b>238</b>         | <b>193</b>      | <b>81,2</b>  |
| <b>Académie de Versailles</b> |                    |                 |              |
| A                             |                    |                 | 73,4         |
| B                             |                    |                 | 64,7         |
| C                             |                    |                 | 81,9         |
| D                             |                    |                 | 73           |

## Brevet des collèges

- Collège Lakanal : 77,8 % admis. Collège Marie-Curie : 74 % admis.

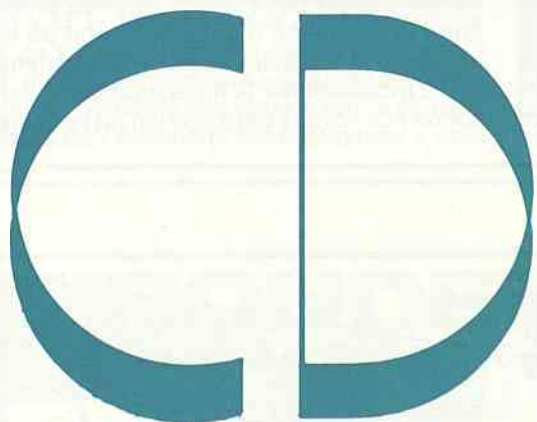
Françoise Hennequin  
Conseiller municipal chargé de mission



# DG

## G. DELEPINE TRAITEUR

16, rue de Paron  
91370 VERRIÈRES-LE-BUISSON  
(parking, place de la Mairie)  
Tél. 60 11 81 11



# CHAUSSURES DESHAYS

dépositaire **BALLY**

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

PLACE DE L'ÉGLISE (FACE AU MARCHÉ) - SCEAUX

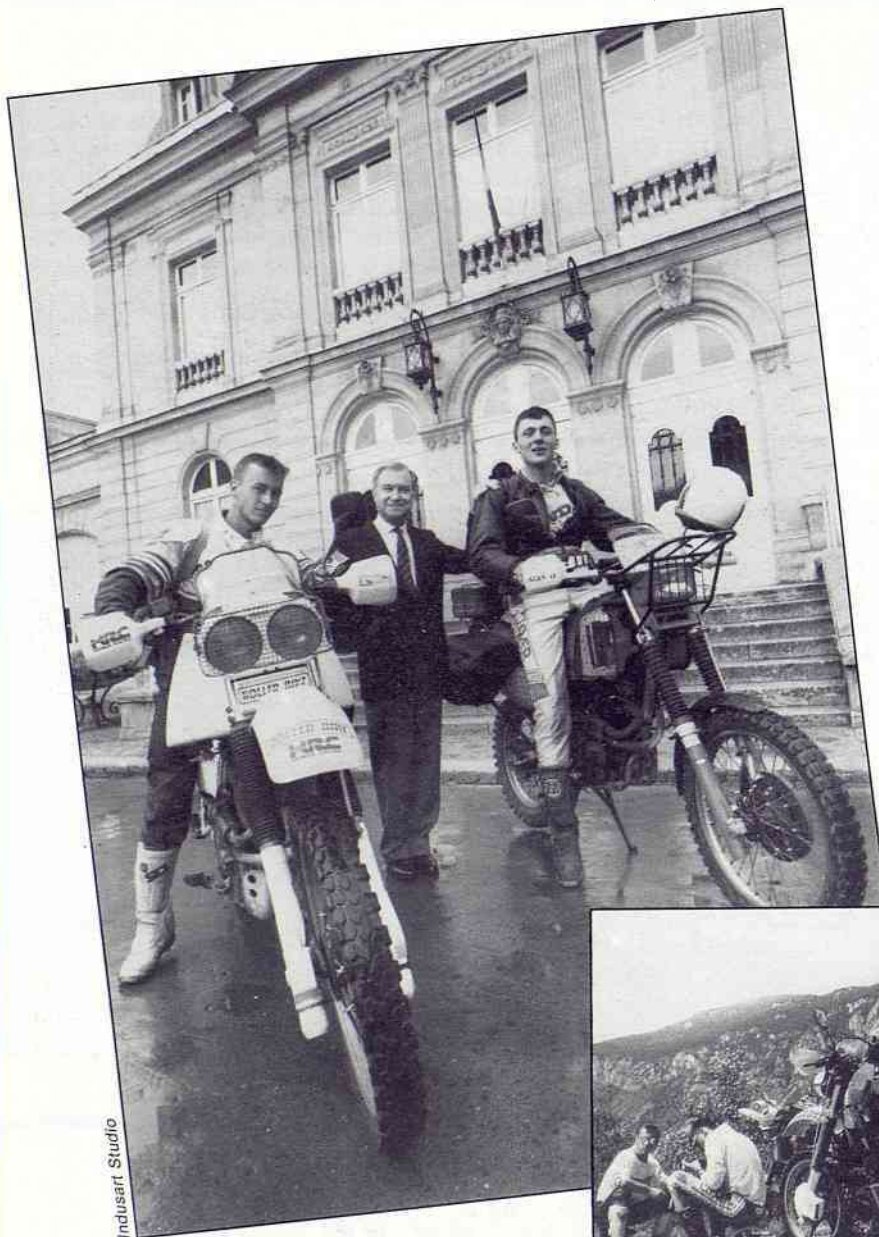
# JEUNESSE

## LES JEUNES SCÉENS ET L'AFRIQUE

L'Afrique est une terre d'aventure qui attire de nombreux jeunes, en particulier des Scéens. En témoignent les participations de voitures aux couleurs de la ville lors des deux derniers Paris-Dakar. Un nouveau projet est d'ailleurs en préparation cette année. Cette soif d'aventure se retrouve dans l'expédition de Laurent Debas et Olivier Jouis, soutenue par la municipalité, dont vous trouverez un bref récit (et des photos) ci-dessous.

Mais n'oublions pas qu'au-delà de l'aventure, l'important est aussi, et d'autant plus pour les jeunes, de connaître et de comprendre des pays et des hommes qui ont besoin de notre solidarité. En témoigne à Sceaux l'action de l'ASAMA, Association Scéenne d'Amitiés Africaines, et plus particulièrement celle de Patrick Lucius qui, à l'issue de sa coopération passée au Burkina-Faso, a présenté ce pays dans 26 classes des écoles de la commune.

Pascal Abraham  
Maire adjoint  
délégué à la Jeunesse



De Sceaux à l'Afrique...  
A gauche, M. le maire donne le départ du raid ;  
ci-dessous, repos dans les montagnes du nord-est Mali.



## Raid en Afrique

Depuis plusieurs années, nous projetions d'aller en Afrique. Durant l'été 1986, nous sommes partis tâter le terrain lors d'un voyage d'un mois en Algérie. Au mois de juillet 1987, nous avons décidé d'y retourner mais pour un voyage d'une toute autre ampleur.

Nous avons choisi de nous déplacer à moto car, tout d'abord, celle-ci permet de s'aventurer là où bon nombre de véhicules ne le peuvent, ensuite parce qu'elle suscite l'enthousiasme auprès des populations africaines et facilite, de ce fait, les contacts que nous recherchions. Plus qu'un simple raid à moto, nous partions vivre une expérience humaine.

Etant étudiant pour l'un, jeune photographe professionnel pour l'autre, le temps pour la préparation ainsi que les moyens financiers faisaient défaut le jour où nous avons lancé notre idée. Et pourtant, le 25 juillet 1987, M. Ringenbach, maire de Sceaux, assistait à notre départ joignant une aide financière (1) à ses vœux de bon voyage. Avant ce grand jour, que de préparations ! Il a fallu « traquer » les sponsors en ne se faisant la plupart du temps aider qu'avec un simple « bonne chance » (2), préparer minutieusement les cadres et les moteurs des machines, courir les ambassades pour obtenir toutes les autorisations nécessaires pour les régions que nous allions traverser, se faire vacciner et préparer une pharmacie adéquate. Bref, nous partîmes dans de bonnes conditions de préparation, avec de bons renseignements concernant notre itinéraire, celui-ci empruntant volontairement les pistes peu fréquentées, s'écartant des routes et traversant les régions les plus « sauvages » (au sens géographique du terme) : piste transaharienne du Tanezrouft, nord-ouest du Niger, nord-est du Burkina Faso, nord Mali, piste des caravanes de sel de Taoudénit. Nous voulions rejoindre le Sénégal via la Mauritanie puis remonter en France en empruntant la transaharienne est (via Tamanrasset). En fait, les éléments naturels et l'administration africaine en ont décidé autrement : notre itinéraire a dû être modifié en fonction de ces impondérables.

Arrivés sur le sol africain à Alger, nous avons tout de suite mis le cap sur le Sahara dont la chaleur extrême (54 °C) a ralenti considérablement notre marche, nous obligeant à rouler imprudemment de nuit. A Reggane, porte du Tanezrouft (le désert des déserts), pour la traversée duquel nous avons attendu plusieurs jours la formation d'un convoi, afin de rouler en sécurité à plusieurs, notre consommation d'eau avoisinait les 14 litres quotidiens par personne ! Le voyage transaharien fut ponctué des

stéphane kélian

PIVOINE

CHAUSSURES

Robert Clergerie

7, RUE DE L'ÉGLISE - ANTONY — 46 68 88 42